

Recommandation sur les “Key Labs”

Le Conseil Scientifique de l’INSMI (CSI) a pris connaissance des déclarations¹ du président-directeur général du CNRS sur l’attribution du qualificatif sélectif de “key lab” à environ 25% des 860 UMR et UPR identifiées comme de “rang mondial”. Ce projet et la liste préliminaire des unités concernées ont été élaborés sans concertation avec les différents conseils scientifiques et d’orientation. Le Conseil Scientifique du CNRS a été le premier à réagir en *s’alarmant de la défiance à son égard exprimée par le directeur général délégué à la science*². Le CSI de l’INSMI partage cette vive émotion et déplore également l’absence de concertation et de transparence. Cette proposition acterait la concentration des moyens humains (personnels ingénieurs, techniciens et chercheurs) sur un nombre réduit de laboratoires, au détriment des autres³. Quel que soit le pourcentage d’unités concernées par ce label, le CSI s’inquiète des conséquences d’une telle sélection. Il rappelle que les belles réussites de la communauté mathématique française sont réparties dans la totalité des laboratoires.

Comme le souligne le HCERES dans la synthèse nationale sur les mathématiques⁴, *le rôle de l’Insmi du CNRS est central dans l’établissement de la politique scientifique nationale et de site en mathématiques [...] Il joue un rôle structurant au niveau national et local, grâce à l’accompagnement harmonisé qu’il offre aux directions des laboratoires [...]. Il est un interlocuteur incontournable lors des discussions sur les mathématiques, en synergie avec les autres acteurs des mathématiques, organismes, écoles et universités*. Ainsi, le CSI considère que ce projet est de nature à nuire gravement à la cohésion de la recherche mathématique en France, aux interactions avec les autres disciplines, et aux missions nationales de l’institut qu’il est censé conseiller. Il constate également que cette sélection est incohérente avec la politique scientifique menée par l’INSMI depuis sa création, il y a 15 ans, et visant à la présence de l’excellence mathématique française sur tout le territoire. Cette stratégie se traduit par une politique d’affectation et de mobilité qui a *favorisé le transfert de connaissances et la notion d’appartenance à une communauté plutôt qu’à des lieux d’exercice et permis d’irriguer le territoire entier avec des mathématiciennes et des mathématiciens de premier plan, créant ainsi des laboratoires pépites à côté de centres de plus grande envergure*⁵. Cette politique s’est notamment manifestée par un coloriage géographique d’une partie des postes de chercheurs et chercheuses depuis trois ans et par le renforcement des fédérations mathématiques sur tout le territoire.

Le Conseil Scientifique de l’INSMI considère cette labellisation comme un projet d’exclusion et la négation d’une trentaine d’années de structuration de la recherche mathématique en France. Il s’oppose donc à la politique des “key labs” avec fermeté.

1. Déclarations du 12 décembre 2024

2. Déclaration du CS du CNRS

3. selon les termes de la motion de la Coordination des responsables des instances du CoNRS

4. Section 2.2.1 du volume 1 de la synthèse des mathématiques du HCERES

5. Section 3.2.1 du volume 1 de la synthèse des mathématiques du HCERES

Recommandation adoptée le 28 janvier 2025

OUI : 23

NON : 0

Abstention : 0

Soutiens

* Cette recommandation a reçu les soutiens des présidences des CNU, des sociétés savantes en mathématiques et de la section 41 du CNRS :

- Bruno Vallette, président de la section 25 du Conseil National des Universités, soutenu par le bureau,
- Didier Smets, président de la section 26 du Conseil National des Universités,
- Isabelle Gallagher, présidente de la Société Mathématique de France,
- Christophe Biernacki, président de la Société Française de Statistique,
- Samir Adly, président de la SMAI,
- Stéphane Sabourau, président de la section 41.

* Soutiennent cette recommandation les directions (et/ou conseils) d'UMR/FR :

1. Anne GÉGOUT-PETIT, UMR 7502, Université de Lorraine,
2. Xavier BUFF, UMR 5219, Institut de Mathématiques de Toulouse, Université de Toulouse
3. Antoine CHAMBAZ, UMR 8145, Université Paris Cité
4. Vincent COLIN, UMR 6629, Laboratoire de Mathématiques Jean Leray, Nantes Université
5. Peter HAISSINSKY, UMR 7373, Univ. Aix-Marseille
6. Frank WAGNER, FR 3490, Région Auvergne-Rhône-Alpes
7. Emmanuel TRÉLAT, UMR 7598, Laboratoire Jacques-Louis Lions Sorbonne Université
8. Jérôme POINEAU, UMR 6139, Laboratoire de Mathématiques Nicolas Oresme, Université de Caen Normandie
9. Olivier BIQUARD, UMR 7586, Institut de Mathématiques de Jussieu-Paris Rive Gauche
10. Benoit FRESSE, UMR 8524, Laboratoire Paul Painlevé
11. Gregory GINOT, UMR 7539, Laboratoire Analyse Géométrie et Applications, USPN,
12. Laurent MEERSSEMAN, UMR 6093 LAREMA, Université d'Angers
13. Sophie GRIVAUX, FR2037, Fédération de recherche Mathématique des Hauts-de-France
14. Frédéric BOURGEOIS, UMR 8628, Laboratoire de Mathématiques d'Orsay, Université Paris-Saclay

15. Cédric LEVOUVEY, UMR 7013, Institut Denis Poisson, universités d'Orléans et Tours
16. Cédric BOUTILLIER, UMR 8001, Laboratoire de Probabilités, Statistique et Modélisation
17. Vincent KOZIARZ, UMR 5251, IMB, Université de Bordeaux
18. Cyril IMBERT, UMR 8553, Département de mathématiques et applications, Ecole normale supérieure - PSL
19. Daniele DI PIETRO, UMR 5149, Institut Montpelliérain Alexander Grothendieck
20. Jean-Guillaume DUMAS, UMR 5224, Laboratoire Jean Kuntzmann, Université Grenoble Alpes
21. Nicolas PERRIN, UMR 7640, Centre de Mathématiques Laurent Schwartz, École polytechnique
22. Boris PASQUIER, UMR 7348, Laboratoire de Mathématiques et Applications, Université de Poitiers
23. Matthieu FRADELIZI, FR3522, Fédération de recherche Bézout
24. Clément DOMBRY, UMR 6623, Laboratoire de mathématiques de Besançon, Université Marie et Louis Pasteur
25. Christophe BERTHON, FR 2962, Fédération de recherche Henri Lebesgue Bretagne Pays de la Loire
26. Louis FUNAR, UMR5582, Institut Fourier, Université Grenoble Alpes
27. Bertrand DEROIN, UMR 8088, Laboratoire AGM, CY Cergy Paris Université
28. Gwénaél MASSUYEAU, UMR 5584, IMB, Université Bourgogne Europe
29. Charles FRANCES, IRMA, UMR7501, Université de Strasbourg
30. Samuel BOISSIÈRE, Fédération Mathématique de Recherche en Région Nouvelle-Aquitaine, FR2045
31. Patrice BERTAIL, Laboratoire MODAL'X, UMR 9023
32. David CHATAUR, LAMFA, UMR 7352, UPJV
33. Samuel HERRMANN, Fédération Bourgogne Franche-Comté Mathématiques, FR2011
34. Erwan ROUSSEAU, UMR 6205, LMBA, Université de Bretagne Occidentale
35. Frédéric DÉGLISE, UMR 5669, UMPA, ENS de Lyon
36. Grégoire ALLAIRE, CMAP, UMR 7641, Ecole Polytechnique
37. Mihai GRADINARU, UMR 6625, IRMAR, Université de Rennes
38. Mathieu LEWIN, Ceremade, UMR 7534, Université Paris Dauphine - PSL
39. Véronique MAUME-DESCHAMPS, UMR 5208, Institut Camille Jordan
40. Dorin BUCUR (DU) et Georges COMTE (DU adjoint), LAMA, UMR 5127, Université Savoie Mont Blanc
41. Nicolas VAYATIS, Centre Borelli, UMR 9010, ENS Paris-Saclay
42. Stéphane Seuret, UMR 8050, Laboratoire d'Analyse et de Mathématiques Appliquées, UGE-UPEC

43. Frédéric Bayart, UMR 6620, LMBP, Université Clermont Auvergne
44. Pauline Lafitte, FR 3487, Fédération de Mathématiques de CentraleSupélec
45. Thierry Goudon, UMR7351, Labo. J. A. Dieudonné, UniCA-CNRS

★ Ont également souhaité apporter leur soutien :

- Clotilde Fermanian Kammerer, mathématicienne et membre du Conseil Scientifique du CNRS,
- Anne-Sophie Bonnet-Ben Dhia, mathématicienne et membre du Conseil Scientifique du CNRS,
- Pascal Hubert, directeur du Centre international de rencontres mathématiques